

Pêches et forêts

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre!

M. Belsher: Je crois qu'il est temps de continuer sur notre lancée.

M. Blaikie: Il y a maintenant surcapacité des chemins de fer.

M. Manly: Monsieur le Président, le député a fait une remarque au sujet de la motion. Il a dit qu'elle est trop vague au sujet des conséquences sociales et environnementales pour les 36 bandes d'Indiens les plus directement touchées et de la nécessité de faire une évaluation. Le chef Bob Pasco a notamment dit ceci au comité:

J'ai été membre d'un comité d'évaluation environnementale pendant plus d'un an, jusqu'à ce que le CN décide de faire les travaux près d'Ashcroft, en traversant le territoire de ma réserve sans même avoir essayé de rencontrer ma bande. J'ai été forcé de démissionner pour éviter un conflit d'intérêts entre mes obligations à l'endroit de la bande d'Indiens Oregon Jack Creek et la nécessité de donner un avis objectif pour le rapport final de ce comité.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. La période des questions et commentaires est écoulée.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je serai bref parce que je veux, moi aussi, que la motion à l'étude soit adoptée et agréée.

● (1720)

Pour cela, je voudrais revenir à la question posée par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). C'était une question utile à poser à la Chambre. Il a demandé au ministre de l'Environnement de l'ancien gouvernement, le député de Davenport (M. Caccia), pourquoi rien n'avait été fait plus tôt. Les travaux ne font pas que commencer. Il y a déjà 228 milles de faits et 538 milles supplémentaires seront terminés bientôt. Pourquoi n'est-on pas intervenu plus tôt? Pourquoi intervenons-nous maintenant, à la onzième heure, avec un décret du conseil qui sera signé après des négociations de dernière minute entre le ministre des Transports (M. Mazankowski) et les chefs indiens? Est-ce que personne n'aurait sonné l'alarme?

Je voudrais dire aux députés que quelqu'un a tiré la sonnette d'alarme. Lors de la législature précédente, j'ai eu l'honneur de présider le comité des affaires indiennes et du nord canadien. Un membre de ce comité m'a déclaré, à plus d'une reprise, que c'était une question explosive et qu'il faudrait s'en occuper. Il disait que nous devrions porter à l'attention du gouvernement les inquiétudes des Indiens et des écologistes. Le député dont je parle, c'est le représentant de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway). Il est maintenant président du comité des pêches et des forêts. C'est sous sa gouverne que le comité a rédigé ce troisième rapport dont le député de Skeena (M. Fulton) propose l'adoption aujourd'hui. Ce député a fait preuve d'une détermination courageuse. Par son dévouement à sa circonscription et au pays, je pense qu'il est devenu l'un des députés les plus remarquables à la Chambre. Il mérite qu'on le signale.

Des voix: Bravo!

M. Penner: La réponse à la question du député de Winnipeg-Nord, c'est que les gouvernements n'écoutent pas les comités. De nombreuses raisons expliquent la défaite du gouvernement précédent. Je dirais que l'une d'elles, c'est qu'il n'écoutait pas avec beaucoup d'attention les recommandations unanimes des comités permanents et spéciaux. Il jouait avec ces recommandations et, la plupart du temps, il répondait de la façon la plus facile. Si le gouvernement avait écouté plus fréquemment

ce que les parlementaires avaient à dire au sujet des inquiétudes légitimes des Canadiens, il aurait peut-être duré beaucoup plus longtemps.

Il peut paraître bizarre qu'un député de l'opposition, maintenant, conseille au nouveau gouvernement d'écouter ses comités. Si le gouvernement écoute ses comités, il pourrait bien diriger le pays plus longtemps que je ne le souhaiterais. Au demeurant, la plupart des parlementaires sont à l'écoute des gens. Ils se rencontrent aux comités, entendent des témoignages et analysent entre eux les problèmes de l'heure en toute liberté, avec tout l'intérêt et la diligence nécessaires. Ensuite, ils présentent leur rapport à la Chambre des communes. Si le gouvernement se donne la peine de leur répondre, nous aurons un meilleur gouvernement que celui que nous avons auparavant.

Des voix: Bravo!

M. Penner: Messieurs les députés, vous n'avez encore rien prouvé depuis que vous êtes ici. Il est encore trop tôt pour vous donner mutuellement l'accolade. Autrement, vous pourriez avoir besoin des services de chiropraticien d'un de vos collègues.

J'ignore si beaucoup de citoyens suivent les débats des Communes après la période des questions. Mais il faudrait les avertir que prendre une décision dans cette enceinte est un exercice fort laborieux. On a fait remarquer plusieurs fois cet après-midi que ce n'est pas une question, mais plusieurs questions que nous étudions cet après-midi. Comme mon collègue de Davenport le faisait justement remarquer, il s'agit de graves problèmes écologiques notoires qu'on ne peut ignorer. Qu'il y ait un comité composé d'Indiens et de représentants des compagnies ferroviaires à l'œuvre, fort bien. Mais il lui faudra beaucoup de temps pour s'acquitter de sa tâche, car les problèmes qu'il étudie sont vastes et multiples. Les représentants de la société devront être très réceptifs, beaucoup plus que ne le sont les dirigeants du CN avec lesquels j'ai eu des contacts à titre de député et qui veulent faire circuler leurs trains dans les villes du nord de l'Ontario sans se soucier de leur incidence sur ses habitants ou des questions de sécurité. Certains problèmes écologiques sont en cause, mais il y en a d'autres aussi.

Le député de Skeena (M. Fulton) a parlé des préoccupations écologiques au sujet des pêches. Comme l'a signalé le député de Fraser Valley-Est (M. Belsher) l'incidence économique en Colombie-Britannique est importante. On ne peut le nier. Je ne suis pas certain que ce soit un mégaprojet, mais il est considérable et de nombreux emplois sont en cause. A un moment où le chômage est si élevé, on ne peut le traiter à la légère, la question du transport y est mêlée. Il faut que le transport des marchandises à destination et en provenance de la côte du Pacifique se fasse beaucoup plus économiquement et efficacement.

Il y a une autre question qu'on oublie et qu'on néglige facilement, soit les droits de nos autochtones, les premiers citoyens du Canada. On ne peut se contenter d'effleurer le sujet. Nous ne pouvons tenter de convaincre la Chambre que la question sera entièrement réglée. Les chefs indiens qui sont venus en maintes occasions témoigner devant le comité des affaires indiennes et du nord canadien ont trop de tristes histoires à raconter pour nous faire la moindre confiance. Je reviendrai d'ailleurs là-dessus si le temps me le permet.